

Plan d'études romand et Plateformes numériques

Évolution du Plan d'études romand (PER)

Le Secrétariat général de la CIIP assume la coordination des travaux de suivi et de développement du PER. Il s'appuie sur la commission pédagogique (COPED), opérationnelle dans ce contexte et sous sa forme actuelle depuis janvier 2012. Le PER, considéré comme évolutif, a fait l'objet d'une première adaptation pour l'introduction de l'anglais au milieu du deuxième cycle (complément publié en 2013).

Le 22 novembre 2018, l'AP-CIIP a adopté un Plan d'action en faveur de l'éducation numérique, dont la première des cinq priorités porte sur la mise à jour du PER en ce domaine, dans le but notamment d'une mise à niveau avec les plans d'études plus récents de la Suisse alémanique et du Tessin. Cette priorité est exprimée de la manière suivante :

L'éducation numérique, incluant la science informatique, le développement des compétences d'utilisateur, utilisatrice actif des outils numériques, ainsi que l'éducation aux médias, est introduite pour tous les élèves, apprenant.es et étudiant.es, dans la scolarité obligatoire comme dans toutes les filières du degré postobligatoire, ce qui implique de s'entendre sur la détermination des compétences et connaissances à acquérir, sur les objectifs d'apprentissage, sur les contenus obligatoires et optionnels, sur la progression et les niveaux de maîtrise attendus (prérequis), ainsi que, par la suite, sur la recommandation d'une dotation horaire minimale et de supports d'enseignement.

Les travaux d'élaboration et de consultation pour ce développement du PER ont été lancés fin 2018, puis mis en consultation auprès des organes de la CIIP à l'automne 2019 et, enfin, auprès des cantons en automne 2020. La version finale de l'Éducation numérique a été validée en mars 2021 et une première version a été mise à disposition des cantons pour la rentrée scolaire 2021-2022. Les formations continues et initiales des enseignant.es ont pu ainsi démarrer dès le printemps 2021 sur cette base.

Mise en œuvre du plan d'études romand au travers des moyens d'enseignement

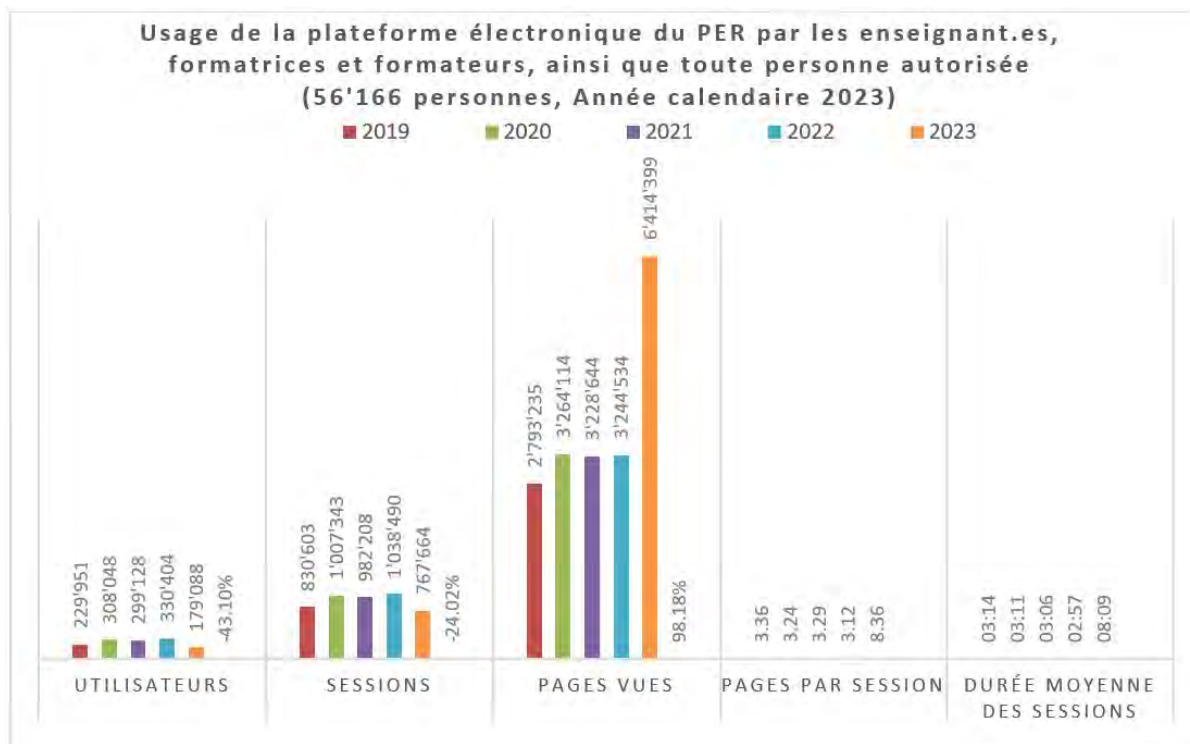
Tout au long de l'année, des groupes de validation fonctionnant sous l'égide de la COPED ont examiné les moyens d'enseignement en cours d'élaboration. Ils ont mission de vérifier leur conformité au PER et au public visé, ce qui représente un travail très intensif et exigeant, à même de garantir la compatibilité des moyens et leur bon accueil ensuite dans les classes. Un nouveau dispositif d'élaboration et de validation des MER, plus efficient et pragmatique, a été validé par l'AP-CIIP en 2021. Il est mis en œuvre pour les moyens de français en cours de rédaction.

Développement et usage de la plateforme numérique PER-MER

L'année 2023 a été celle de la transition technologique avec la mise en ligne de la plateforme PER-MER, incluant le nouveau moyen d'enseignement *Français 1^{re}-2^e* et 5^e et offrant une meilleure intégration du plan d'études et des moyens d'enseignement, effort qui sera poursuivi en 2024 avec, entre autres, la finalisation et la mise en ligne de l'Éducation numérique dans le PER.

Un important travail de modernisation a été également effectué pour pallier l'obsolescence de plusieurs plateformes.

Pour ces raisons, les statistiques d'usage 2023 sont difficilement comparables aux années antérieures.



Source : CIIP, plateforme du PER (de janvier 2019 à novembre 2023)

Réalisation du tableau : Secrétariat général de la CIIP (2023)

Projet REPERIO

2023 a également vu la finalisation du cahier des charges de la future plateforme REPERIO, émanant du groupe de travail *Stratégie numérique*. Le projet de conception et de réalisation démarrera au premier trimestre 2024. Il jette les bases d'une nouvelle plateforme de conception et d'utilisation des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire dans la suite de la plateforme PER-MER. Prévue pour être opérationnelle courant 2026, elle devra permettre la rédaction de contenus entièrement numériques à l'usage de l'enseignant.e.

Documents d'information

Des brochures d'information intitulées *Aperçus des contenus du PER* ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Elles sont essentiellement destinées aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futurs enseignantes et enseignants, ainsi qu'aux diverses personnes intéressées externes au système scolaire. Un nombre important en a ainsi été distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faitières. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Ces deux types de documents sont en cours d'actualisation, afin d'intégrer le nouveau domaine disciplinaire qu'est l'Éducation numérique, et seront disponibles en 2024.